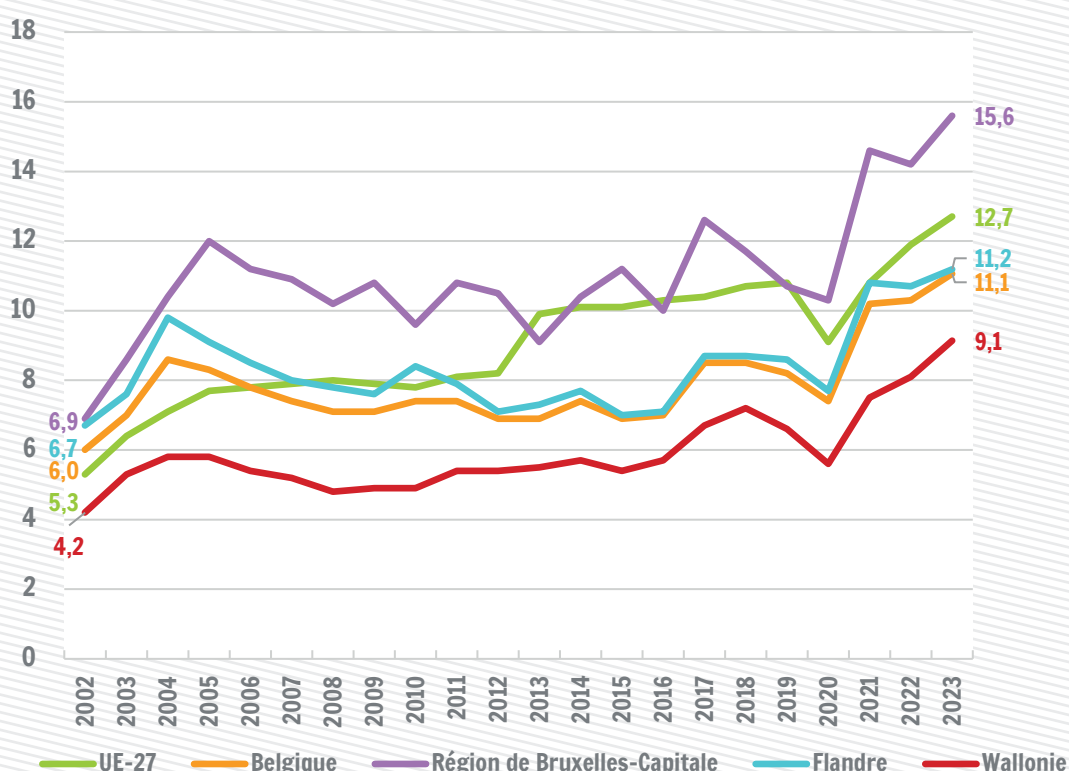


Apprentissage tout au long de la vie

9,1%

En 2023, seuls 9,1 % des adultes wallons âgés de 25 à 64 ans ont déclaré avoir participé à des cours ou des formations

Pourcentage de personnes âgées de 25 à 64 ans ayant suivi une formation au cours des 4 dernières semaines



Sources : Eurostat et Statbel - Enquête sur les Forces de Travail (EFT ; moyenne annuelle) ; Calculs : IWEPS

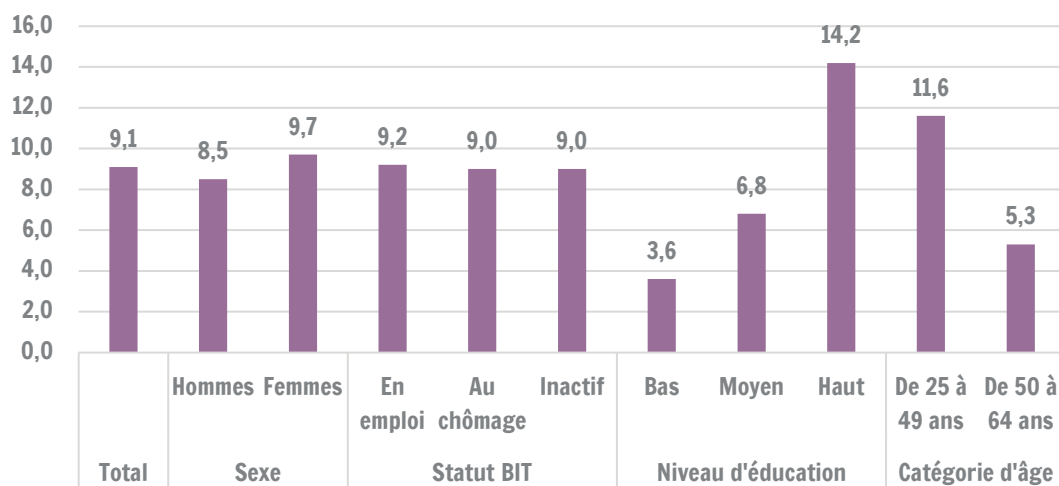
En Wallonie, en 2023, seuls 9,1 % des adultes âgés de 25 à 64 ans ont suivi une formation au cours des 4 dernières semaines. Il peut s'agir d'un enseignement régulier (primaire, secondaire ou supérieur, de plein exercice, en alternance, ou en promotion sociale) ou d'une formation hors du système d'enseignement régulier (par exemple des cours, ou séminaires organisés dans le cadre de l'emploi ou encore organisés par les organismes de formation tels que le Forem ou des organismes privés, etc.). Le taux de participation à la formation est moins élevé en Wallonie qu'en Flandre et à Bruxelles (11,2 et 15,6 % respectivement), et que dans l'EU-27 dans son ensemble (12,7 %).

Cet indicateur est assorti d'un objectif international, puisqu'il est souhaité, dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, que 15 % des adultes aient suivi une formation au cours des 4 dernières semaines d'ici à 2030. La tendance est à la hausse en Wallonie et dans les deux autres régions, même si la Wallonie reste en-deçà de l'objectif fixé. Notons que la diminution observée pour les trois régions, entre 2019 et 2020, est à replacer dans le contexte particulier de la crise sanitaire, où l'accès aux formations a sans doute été plus difficile. Elle est suivie d'une augmentation en 2021, dans les trois régions, attribuable essentiellement à un changement du questionnaire en 2021.

Par ailleurs, comme tout indicateur tiré d'une enquête, ce taux est sujet à un certain degré d'imprécision. Les intervalles de confiance permettent de rendre compte de ces imprécisions liées à l'échantillonnage. Ainsi, on peut affirmer avec 95 % de certitude que le taux de participation des 25-64 ans à la formation se situe, en Wallonie en 2023, entre 8,6 et 9,7 %.

Apprentissage tout au long de la vie

Pourcentage de personnes âgées de 25 à 64 ans ayant suivi une formation au cours des 4 dernières semaines, en Wallonie (2023)



Sources : Statbel - EFT ; Calculs : IWEPS

En 2023, en Wallonie, le taux de participation à la formation est un peu plus élevé pour les femmes (9,7 %) que pour les hommes (8,5 %). Les différences sont peu marquées pour le statut BIT (emploi/chômage/inactivité). Par contre, le taux de participation à l'enseignement et à la formation varie fortement selon le niveau d'enseignement : 3,6 % pour les personnes ayant au plus un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur (niveau bas), 6,8 % pour les diplômés de l'enseignement secondaire supérieur (niveau moyen), et 14,2 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur (niveau haut). Les 25-49 ans suivent plus fréquemment une formation que les 50-64 ans (11,6 % contre 5,3 %).

Définitions et sources

Les données proviennent de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT, moyenne annuelle). Les personnes qui suivent une formation continue sont celles qui, le mois précédant l'enquête, ont déclaré suivre un enseignement régulier (primaire, secondaire ou supérieur, de plein exercice ou de promotion sociale) ou une formation hors du système d'enseignement régulier (cours, séminaires, conférences, etc., dans le cadre de l'emploi ou des activités personnelles de loisirs, sociales ou civiques, y compris les cours suivis en autoformation). Les statuts emploi, chômage et inactivité sont définis selon les normes du Bureau International du Travail (cf. fiche L021 - structure d'activité des 25-64 ans selon le niveau de diplôme).

Pertinence et limites

L'enquête EFT est organisée par Statbel sous la supervision d'Eurostat et peut être utilisée pour des comparaisons internationales. Elle est obligatoire. Les chiffres présentés sont donc extrapolés à partir d'un échantillon. Les fluctuations interannuelles doivent être interprétées avec beaucoup de prudence.

En outre, en raison d'une profonde réforme de l'enquête en 2017, principalement de la méthode d'échantillonnage (passage à un panel rotatif), les comparaisons des chiffres de 2017 et des années suivantes avec ceux des années précédentes doivent être interprétées avec prudence. En 2021, le questionnaire a connu une profonde révision. Seules les activités réalisées le mois précédant l'enquête sont prises en compte. L'indicateur ne reflète donc pas l'ensemble des cours, séminaires suivis par une personne au cours d'une année.

Pour en savoir plus :

L'Enquête sur les Forces de Travail : <https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/marche-du-travail/faq>

Personne de contact : Claire Dujardin (c.dujardin@iweps.be) / prochaine mise à jour : juin 2025